

Réunion de Conseil de Ligue — tenue le 2 mars 2026 en Visio

Présents : Jean-Luc GUILLOT — Gilbert CHAVEROT — Jean LACROIX — Lydie COURAULT — Alain SAUGUES — Nathalie PARAVY — Toni VARNIEU ALFANO — Sylvain FERRIERE — Philippe DUCROZET — Rémy RONGIER — Philippe GENESTE — Didier GOUGIS — Corentin PEUTIN — Daniel MAUPUY — Emilie TRONQUIT – Donatien DE HAUTECLOCQUE
Alyzée MACARI

Excusés : Candice GENETTE — Bastien PLAZA — Stefan BRIERE — Richard DREVON—Toni Varnieu-Alfano

Absent : — Lucas BROTON — Jacques PERRIN - Raphaël AMMARI

Assiste : Laure CHIORINO

Sylvain FERRIERE déclare la séance du conseil de ligue ouverte à 18 h 30 et rappelle l'ordre du jour.

1. Informations du président (Jean-Luc GUILLOT)

Hommages

Le président, Jean-Luc, demande à l'assemblée d'observer quelques instants de recueillement en mémoire des personnes récemment disparues : Michel Aubry, Pierre Simian et Jean-Pierre Psaltopoulos.

Il adresse également ses vœux de prompt rétablissement à Toni Varnieu ainsi qu'à Christophe Rochard.

Accueil d'un nouveau salarié

Le président souhaite la bienvenue à Fabio Preteni, qui a rejoint l'équipe des salariés de la Ligue ce 2 mars 2026. Celui-ci sera accueilli officiellement par le président le mardi 4 mars.

Communication

Le président tient à féliciter l'équipe communication composée de Lydie, Léa et Julien, ainsi que le Comité du Rhône, pour l'opération de promotion du tennis de table organisée lors de l'avant-première du film *Marty suprême* au cinéma Le Comoedia.

Cette opération a rencontré un franc succès avec la participation d'environ 300 personnes et la mise en place d'ateliers de découverte du tennis de table à cette occasion. Philippe fait remarquer qu'il est dommage qu'on n'ait pas pensé à la prise de licences évènementielles.

Informations fédérales

Appel à projets — Ping Santé

Un appel à projets sera prochainement lancé auprès des clubs concernant le dispositif Ping Santé. Les clubs intéressés seront invités à déposer un dossier de candidature. À l'issue de l'instruction de ces dossiers, certains clubs pourront bénéficier d'une aide financière pour le développement de cette pratique.

Campagne PSF

La campagne PSF devrait ouvrir début avril (date précise à confirmer).

Deux thématiques devront obligatoirement être intégrées dans les projets déposés :

- le Ping Santé ;
- la féminisation.

Déclaration d'intérêt des élus

Le président informe que chaque membre élu et de droit recevront prochainement une déclaration d'intérêt transmise par la Ligue.

Cette démarche fait suite à une demande du Comité d'éthique de la Fédération, visant à prévenir les situations de conflit d'intérêts.

Organisations nationales

Le président informe que la Ligue a déposé sa candidature pour l'organisation du 3^e tour du Critérium fédéral N1, qui aura lieu les 30 et 31 janvier 2027.

Par ailleurs, le Puy-de-Dôme s'est porté candidat pour l'organisation des Finales par classement nationales,

programmées les 26 et 27 juin 2027.

Les 16 et 17 mai 2026, la Ligue Centre-Val de Loire organisera un Open Entreprises, destiné à remplacer les Championnats de France Corporatifs. Cette organisation constitue une expérimentation. Si celle-ci s'avère concluante, l'événement pourrait être reconduit en 2027.

Le président sollicite Lydie et Léa afin d'étudier les modalités de promotion de cet événement par la Ligue.

Le programme Pass'Sport reprend sa forme d'origine, qui vise les jeunes de 6 à 17 ans.

Informations régionales

Le président adresse ses remerciements :

- Au club de Vallon-Pont-d'Arc pour l'organisation de la coupe nationale et du championnat régional vétérans ;
- Au club de Naucelles, qui a organisé en dernier recours le 3^e tour du Critérium fédéral.
- Au club de St Egrève, qui a organisé les finales individuelles jeunes Auvergne Rhône-Alpes

Enfin, le président remercie Frédéric Guérin pour avoir identifié deux sites d'accueil (La Tronche et Oyeu), permettant ainsi l'organisation du 4^e tour du Critérium fédéral N2.

2. Calendrier sportif 2026-2027 (Jean LACROIX) — vote

Première phase

Jean-Luc rappelle que la date du 11 novembre est réservée aux tournois nationaux féminins et ne devrait donc pas être utilisée pour d'autres événements même féminins.

Il propose par ailleurs d'organiser l'assemblée générale de la Ligue le dimanche 25 octobre, ce qui permettrait également de tenir le séminaire de la Ligue durant le même week-end.

Gilbert exprime toutefois des préoccupations concernant la densité du calendrier de la première phase, qu'il juge particulièrement chargé et moins équilibré par rapport à la deuxième phase.

Deuxième phase

Concernant les finales par classement, Jean-Luc précise qu'il n'est pas possible de positionner cette compétition en même temps que les Championnats de France ou les grandes finales du circuit fédéral.

Philippe Geneste indique que la Fédération envisage une refonte complète des catégories de tournois, avec la mise en place d'un système de course aux points pour les joueurs participant à ces tournois labellisés. Dans ce dispositif, huit tournois seraient retenus par joueur, permettant une qualification pour des finales par classement réunissant 48 joueurs sur quatre jours, du 6 au 9 mai.

Il est donc proposé de déplacer les finales par classement au week-end des 17 et 18 avril 2027, durant les vacances scolaires d'avril.

Didier fait part de ses inquiétudes concernant le possible décalage du troisième tour du Critérium fédéral, estimant que cela pourrait compliquer la gestion globale des compétitions du CD 63. Pour cette raison, il avait suggéré de décaler les finales AUVERGNE-RHÔNE-ALPES jeunes, afin de permettre aux départements de disposer d'un week-end complet pour organiser leurs compétitions départementales.

Les échanges ont également mis en évidence la nécessité de réfléchir plus globalement à la construction des calendriers, afin de limiter l'impact des choix de dates de la Ligue sur l'organisation des compétitions départementales.

À l'issue des discussions, les membres ont néanmoins décidé de maintenir la proposition actuelle de dates, malgré les réserves exprimées par Gilbert et Didier.

Cette proposition est soumise au vote.

Proposition adoptée à la majorité (un contre, une abstention)

3. CREF : validation des AR et JA (vote)

Nathalie présente la liste des arbitres régionaux (AR) à valider. Jean-Luc précise que la vérification de l'honorabilité doit impérativement être effectuée avant la présentation de la liste au vote, conformément aux règles en vigueur. La liste des arbitres régionaux est ensuite soumise au vote, sous réserve que l'ensemble des personnes inscrites remplissent les conditions d'honorabilité requises.

Cette proposition est soumise au vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Information sur la responsabilité des nominations aux grades d'arbitrages

Arbitrage

Sylvain indique que les Commissions régionales d'Arbitrage (CRA) prendront désormais en charge la validation des grades d'arbitrage suivants : AC, D, A, R, JA1, JA2 et JA3. Une information de ces validations devra être transmise au Conseil de Ligue.

La Commission fédérale d'Arbitrage (CREF) restera compétente pour la validation des grades AN et JA.

Les comités départementaux auront la responsabilité d'organiser leurs formations et de gérer les inscriptions. La CREF recevra ensuite les listes des candidats pour validation.

5. Finances (Gilbert CHAVEROT)

Gilbert présente la situation financière de la Ligue. Il indique que le budget prévisionnel, malgré un nombre d'inscriptions en licence loisirs inférieur aux prévisions, devrait être respecté du fait que le nombre de licences compétition augmente. Le nombre de joueurs engagés en Critérium fédéral reste quant à lui stable.

Au 28 février 2026, le réalisé est à jour. L'estimation inclut les quatre derniers mois de salaires, prenant en compte le départ de Maxime et l'arrivée de Fabio. Globalement, la situation salariale de la Ligue reste stable.

Gilbert demande aux vice-présidents de vérifier leur budget respectif afin de permettre une mise à jour de l'analytique. Il invite également chacun à préparer le chiffrage des actions pour la saison 2026-2027, en vue de l'élaboration du budget prévisionnel 2026-2027, qui sera soumis au vote lors du Conseil de Ligue du 23 mai 2026.

Concernant le suivi des paiements des factures adressées aux comités départementaux, Gilbert indique que :

- Le CD15 n'a réglé que l'acompte n° 1 ;
- Le CD26-07 vient de régler l'acompte n° 2 ;
- Le CD38 a réglé une partie de l'acompte n° 1 ainsi que la totalité des acomptes n° 2 et n° 3.

Tous les autres comités départementaux ont réglé les trois acomptes ainsi que la facture correspondant au point financier arrêté au 31 décembre 2025.

La Ligue a, pour sa part, réglé à la FFTT les acomptes ainsi que la facture fédérale correspondant au point financier du 31 décembre 2025.

Jean-Luc rappelle l'importance de prévenir le trésorier en cas de difficultés financières.

Émilie précise que, pour le comité de l'Isère, les factures seront régularisées d'ici la fin du mois. Elle indique avoir pensé que la Ligue avait été informée du retard et présente ses excuses.

6. Point Performance

Jean-Luc effectue un retour sur les Championnats de France des régions, qui se sont déroulés dans de très bonnes conditions. La délégation de la Ligue a fait preuve d'un comportement exemplaire, tant de la part des joueurs que de l'encadrement.

Les résultats sportifs restent conformes aux projections établies par la commission.

Jean-Luc tient également à remercier : le club de Pélussin, pour l'accueil du Top Détection et le club de Saint-Égrève, pour l'organisation des Finales Individuelles Jeunes.

7. Territoire et développement (Philippe DUCROZET)

Embauche de Fabio PETRENI

Philippe indique avoir organisé une première réunion de travail avec Fabio afin d'identifier les priorités d'action. Jusqu'à la fin du mois d'août, Fabio exercera 50 % de son temps pour la Ligue et 50 % pour le Comité de Savoie.

Statistiques de licences

Au 28 février, la Ligue accuse un léger retard de 1,5 % de licences par rapport à la même période en 2025. Néanmoins, le ratio entre licences compétition et loisirs reste satisfaisant.

Convention de la FFTT/Ligue

Pour l'année 2025, la Ligue a perçu 20 000 € de part fixe. Malgré certaines inquiétudes concernant le développement du secteur féminin, la Ligue percevra également 10 000 € de part variable. Jean-Luc remercie Philippe, Lydie, Maxime et Léa pour ce résultat

Pour 2026, à la suite du recrutement de Fabio, Philippe a sollicité une augmentation de la part fixe. Aucun retour de la Fédération n'a été reçu à ce jour.

8. Communication

Lydie présente un point d'étape de la stratégie de communication, dont les actions se répartissent de la manière suivante :

- Coordination : 22 %
- Développement : 9 %
- Performance sportive : 23 %
- Événements : 14 %
- Vie associative : 6 %
- Impact social : 20 %

Coordination

Julien a réalisé un état des lieux des outils existants. Il a également formé les salariés à l'utilisation de Canva et créé différents outils de suivi des indicateurs.

Développement

Un travail important est engagé sur LinkedIn, ainsi que sur l'accueil des nouveaux pratiquants, avec la création d'un guide et d'un quiz pour les néophytes, visant à attirer et fidéliser les nouveaux adhérents.

Événements

Des vidéos ont été tournées lors de plusieurs manifestations, notamment au club de Loire Nord TT et lors de la sortie du film Marty Suprême.

Vie associative

Une vidéo de présentation des salariés et de leurs missions a été réalisée. Des actions de valorisation des bénévoles et des portraits d'acteurs du territoire sont en cours de préparation.

Impact social

Un reportage a été réalisé lors de l'événement féminin de Retournac. Une vidéo sera prochainement consacrée aux équipes féminines de Nationales 1 de Bourgoin et d'Annecy en intégrant le stage féminin prévu le 18 avril, réunissant les départements de Savoie et d'Isère, ainsi que le club d'Annecy.

Questions et échanges

Donatien de Hautecloucq demande s'il est possible de disposer de l'outil d'évaluation ayant permis de sélectionner le prestataire.

Il suggère également de compléter la présentation thématique par une lecture territoriale par département, afin de vérifier que chaque territoire bénéficie d'au moins une action annuelle.

Lydie indique que ces éléments seront préparés pour le prochain Conseil de Ligue du 23 mai 2026.

Equipe de bénévoles Reporter

Lydie indique qu'une réunion s'est tenue fin décembre avec les présidents de comité afin de recruter des bénévoles reporters sur l'ensemble du territoire.

Une formation a été organisée le 28 février, accompagnée de la remise de matériel d'interview.

Certains départements ne disposent toutefois pas encore de bénévoles reporter :

- Ain
- Allier
- Cantal
- Haute-Savoie

Les comités concernés sont invités à proposer un ou deux candidats.

Quelques éléments complémentaires et des statistiques

Lydie précise que la Ligue poursuit une organisation interne progressive, nécessitant un temps d'adaptation pour les équipes.

De nombreux outils ont été créés :

- Tableaux de suivi
- Modèles d'affiches
- Mini-formations au secrétariat

- Processus de publication

La collaboration avec le prestataire externe se fait par bons de commande.

Depuis septembre, les réseaux sociaux de la Ligue ont connu une progression significative :

- YouTube : +50 %
- Instagram : +18 %
- Facebook : +13 %
- LinkedIn : +10 %

Émilie s'interroge sur les personnes habilitées à publier sur les réseaux sociaux et sur le processus de validation, notamment après les Finales jeunes, où seul un vainqueur avait été mis en avant.

Lydie précise que le secrétariat assure les publications durant les heures de travail, Julien intervenant également ponctuellement. À l'avenir, cette mission devrait être confiée principalement à Toni Varnieu. L'organisation est encore en cours de finalisation.

Jean-Luc rappelle que Lydie est la seule référente du prestataire Julien Chometton alias Monquipong. Toute demande doit passer par Lydie. D'autre Part, les groupes What's App créés pour l'organisation d'événement ne doivent servir qu'à de la coordination et des informations et en aucun cas pour émettre des griefs

Point développement

Dispositif « 1 école — 1 table »

242 candidatures ont été enregistrées, dont 48 projets lauréats. Cette opération constitue un levier important de développement des licences dans les départements.

Stade vers l'emploi

La Ligue travaille en lien étroit avec la DRAJES. Pour l'année civile, 10 à 12 opérations sont prévues, contre 6 à 10 l'an passé.

Les clubs ayant déjà organisé l'opération ont généralement renouvelé leur engagement l'année suivante. Il s'agit d'un dispositif en plein développement, soutenu financièrement par l'État.

Question d'Émilie Tronquit :

Quel est le processus d'organisation d'une manifestation « Stade vers l'emploi » ?

Réponse Lydie Courault :

Les clubs adressent leur demande à la Ligue via Léa, qui tient un fichier de suivi. La Ligue transmet ensuite les dossiers à France Travail, qui valide ou non l'opération.

Ping VR

Le tournoi régional Ping VR a été lancé. À ce jour, 18 participants sont inscrits. La Ligue prévoit également une présence à la Gaming Week d'Oyonnax, en partenariat avec le comité de l'Ain.

Réseau en visioconférence

Depuis janvier 2025, plusieurs réunions thématiques ont été organisées :

- Stade vers l'emploi
- Ping Santé
- Parasport
- Impact social
- Communication

Ping 4-7 ans

La formation dédiée a réuni 14 participants.

9. Commission régionale emploi et formation continue

Nathalie présente les nouvelles procédures de validation.

La validation ne passe plus par le Conseil de Ligue (qui doit tout de même en être informé). La CREF présente désormais une liste à la CRA, qui vérifie l'honorabilité. Après validation, Laurent Seguin procède à la mise à jour dans SPID et dans le fichier statistique.

Passages pratiques JA2 et JA3

Lorsqu'un candidat a validé la partie théorique, un formateur FO2 supervise désormais la partie pratique sur une compétition adaptée.

Auparavant, les dates étaient fixées d'un commun accord entre le formateur et le stagiaire. Désormais, une convocation officielle sera adressée par la CREF Arbitrage (Laurent Seguin ou Nathalie), après échange avec le formateur et en accord avec la commission d'arbitrage et le JA3 désigné sur la compétition.

Intervention : Donatien de Hauteclocque

Formation des juges- arbitres nationaux

Dans le cadre du développement et de la structuration de l'arbitrage en région, la Fédération ouvre les formations nationales de Responsable des Épreuves (RE) et de Responsable des Arbitres (RA).

Ces formations modulaires sont accessibles à tout JA3 disposant de deux années d'ancienneté. Un appel à candidatures avec lettre de motivation sera lancé.

L'objectif est de :

- Renforcer la professionnalisation des cadres de l'arbitrage,
- Constituer un vivier de responsables d'arbitrage,
- Permettre leur intervention sur des épreuves nationales,
- Élever le niveau de compétence des JA3 de la Ligue.

Formation des dirigeants

Une enquête menée en septembre a recueilli 93 réponses provenant de 92 clubs, représentant 31,3 % de participation.

Les priorités de formation identifiées sont :

- La recherche de financements,
- La gestion administrative,
- La communication.

Stage AJR (Nathalie PARAVY)

Le stage a réuni 10 jeunes participants. Les retours sont très positifs, avec des stagiaires particulièrement investis.

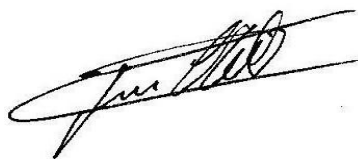
10. Point tournoi (Daniel MAUPUY)

Après échange entre les membres, le tournoi de Blacon Crest est autorisé à titre exceptionnel, le club s'étant engagé à former un JA3.

Fin 21 h



Le Secrétaire général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT